



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT 1 DU MARCHÉ N°2022015
RELATIF A LA LOCATION, L'EXPLOITATION ET
AU SUPPORT DU LOGICIEL CLICRDV (EN
MODE SAAS)**

**DÉCISION N° DM-24-348
EN DATE DU 09 OCTOBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n°DM-22-017 relative au marché de la location, l'exploitation et au support du logiciel CLICRDV en mode SAAS ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT l'arrêt de quatre accès : contrat crèche, passeport, permanence sociales et juridiques, crèches de la ville ;

CONSIDÉRANT la conservation de l'accès Relais assistance maternelle ;

CONSIDÉRANT que le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire diminue.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SOLOCAL sis au 204 rond-point du Pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt (92200), représentée par Monsieur Hervé MILCENT en qualité de Président du conseil d'administration, l'avenant n°1 du marché n°2022015 relatif à la location, l'exploitation et au support du logiciel CLICRDV en mode SAAS.

Le présent avenant modifie l'article 5-a Prestations à prix forfaitaire en supprimant quatre accès sur cinq. Seul l'accès Accueil RAM est conservé.

Cette modification conduit à une baisse du montant annuel de la maintenance qui est fixé désormais à 1 788.00 € HT au lieu de 4 448.88 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241009-Imc1H12426H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/10/2024
Date de Publication : 09/10/2024